

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades
EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes
Séance du Lundi 13 septembre 2021

CCPC/2021256-008

Membres du conseil communautaire statutairement : 36

Membres ayant pris part à la délibération (30) : J-P. ASTRUCH, P. BATAILLE, H. BAUDET, A. BOUSQUET (pouvoir à M. GARCIA), P. CAMPS, J. COLL, C. COLOMER, J. CORDELETTE, J-L. DEMELIN, F. DESCLAUX, M. GARCIA, J. GARRABE-POUGET, S. GAUMOND, J-L. LACUBE, C. LANDRIEU (pouvoir à P. CAMPS), J-D. LAPORTE, LE TOAN-BARES (pouvoir à J-L. DEMELIN), A. LUNEAU, D. MARIN (pouvoir à P. BATAILLE), F. MARTIN (pouvoir à H. BAUDET), F. OMAHSAN, P. PETITQUEUX, S. POLATO, S. PONS, M. POUDADE, S. PRUDENTOS, M. SANTANACH, A. TAHOCS, S. VAILLS (pouvoir à P. PETITQUEUX), G. VICENS.

Date de convocation : 7 septembre 2021

Secrétaire de séance : Joëlle CORDELETTE

Objet : l'appel à manifestation d'intérêt « Avenir Montagnes Ingénierie »,

Le lundi 13 septembre 2021 à dix-huit heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à La Llagonne sous la Présidence de Pierre BATAILLE. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président informe qu'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) a été lancé, « Avenir Montagnes Ingénierie » constitue le volet d'accompagnement des territoires en ingénierie du programme Avenir Montagnes annoncé par le Premier ministre le 27 mai dernier. Il est porté par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) en partenariat avec la Banque des territoires (BDT) et d'autres partenaires publics, privés, consulaires ou associatifs.

L'objectif est d'accompagner en ingénierie une soixantaine de territoires de montagne qui souhaitent repenser leur stratégie de développement vers une offre de tourisme diversifiée, résiliente, durable et sobre en ressources. Il s'agit, en partant d'un projet global à la main de chaque territoire bénéficiaire, de donner aux élus les moyens de faire concrètement la démonstration des transitions possibles vers de nouveaux modèles d'offre touristique.

Avenir Montagnes Ingénierie est destiné aux territoires de montagne qui souhaitent repenser leur stratégie de développement vers une offre touristique diversifiée, résiliente et durable.

Les projets devront être cohérents avec les projets de territoires engagés dans les contrats de relance et de transition écologique (CRTE). Avenir Montagnes Ingénierie sera intégré au CRTE.

L'accompagnement sera réalisé par la mise en place :

- D'un chef de projet pendant 2 ans, formé et accompagné en réseau, financé à 75%,
- D'une plateforme d'échange des expériences,
- D'un soutien en ingénierie par un accès à des offres thématiques,

Le président précise que la communauté de communes souhaite répondre à cet appel à manifestation en collaboration avec la communauté de communes Pyrénées Cerdagne. et faire acte de candidature pour mettre en place une nouvelle dynamique d'offres touristiques sur le territoire des deux Communautés de Communes «Pyrénées-Cerdagne» et « Pyrénées Catalanes ».

Forts du constat du besoin d'adaptation et de diversification, notamment lié au changement climatique et aux nouvelles attentes d'une clientèle exigeante, nous souhaitons repenser notre stratégie de développement et mettre en place une nouvelle politique ambitieuse pour notre territoire

Le président rappelle que c'est avec la volonté partagée de s'orienter vers un tourisme toutes saisons et de pleine nature que nous souhaitons pour notre territoire un développement équilibré, respectueux de la biodiversité et des paysages, responsable et pérenne, prenant en compte le contexte local, la participation des habitants et des acteurs locaux.

Ce projet vient complètement en réponse des différentes attentes exprimées dans nos projets de territoire ainsi que dans le SCOT et le PLU valant SCOT s'appliquant sur nos entités.

Cet engagement est cohérent avec les objectifs de Transition Ecologique définis dans le CRTE, Contrat de Relance et Transition Ecologique (protocole d'intention signé en juillet) qui réunit le même territoire. Le programme Avenir Montagne ingénierie sera intégré au CRTE.

Le Président précise que les objectifs principaux seront :

- Vers une offre touristique durable et résiliente :
- Valoriser les atouts des territoires de montagne dans le cadre de développement d'une offre de tourisme durable et résiliente, en lien avec les axes du plan « Avenir Montagnes » :
 - *Axe 1 Favoriser la diversification de l'offre et la conquête de nouvelles clientèles
 - *Axe 2 Accélérer la transition écologique des activités touristiques de montagne
 - *Axe 3 Dynamiser l'immobilier de loisirs et enrayer la formation de « lits froids »

La mise en commun des synergies et réflexions sur l'ensemble du territoire que forment la Cerdagne, le Capcir et le Haut Conflent, doivent permettre d'aller vers un développement touristique équilibré, respectueux de la biodiversité et des paysages, responsable et pérenne.

Les communautés de communes Pyrénées Cerdagne et Pyrénées catalanes souhaitent travailler conjointement sur les thèmes suivants :

- Favoriser la promotion de la destination montagne en développant le tourisme de pleine nature et toutes saisons
- Assurer le développement des refuges, accueils et restaurants d'altitude, par une activité toutes saisons
- Chemins de randonnée à thèmes (pastoralisme, eau, ardoisière, mines)
- Restauration, classification des chemins, valorisation de thématiques et mise en cohérence entre les deux communautés de communes, avec la prise en compte de la dynamique transfrontalière.
- Développement des infrastructures sportives, sport santé, bien être : équipements,
- Diversifier la clientèle, rechercher de nouveaux ancrages de l'ADN sportif
- Boucle cyclo sport et Pistes cyclables
- Permettre l'évolution et l'adaptation des camping et aires de camping-car
- Mise en cohérence des aires existantes et à créer sur le territoire. Tourisme technologique et environnemental (technologie solaire, Llo, Thémis, barrages hydroélectriques Lanoux, Bouillouses, Matemale, Puyvalador, etc...)
- S'appuyer sur les ouvrages existants, pour créer une attractivité autour de ce patrimoine devenu culturel et spécifique du territoire.
- Requalification des établissements thermaux, centre de bien être :
- Favoriser un développement de qualité des hébergements (lits chaud)
- Un accès moderne et écologique au site des Bouillouses
- Projet de développement des mobilités du premier (ou du dernier) kilomètre, y compris des mobilités de transport par câble (ascenseur valléen), ou de la sécurisation d'infrastructures de transport permettant d'accéder à des sites touristiques
- Rénover, entretenir, restructurer et développer les équipements des stations de montagne
- Diversifier les activités hors ski alpin et activités à l'année et permettre le développement d'activités et d'équipements touristiques compatibles avec les enjeux de paysage, de biodiversité

Le Président propose au conseil communautaire :

- de lui donner mandat pour candidater à l'appel à manifestation d'intérêt « **Avenir Montagnes Ingénierie** »,»

OUÏ CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE A L'UNANIMITE :

- **de lui donner mandat pour candidater à l'appel à manifestation d'intérêt « « Avenir Montagnes Ingénierie »,**
- **d'autoriser le Président à signer tout document en ce sens**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Llagonne, le 13 septembre 2021

Pierre BATAILLE
Président

